

**PROVINCE DE QUÉBEC
MUNICIPALITÉ DE SAINT-VALENTIN
LE 5 FEVRIER 2013**

Séance ordinaire du Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin tenue mardi le 5 février 2013, à 20 heures 00 minutes, dans la salle du conseil municipal, à laquelle sont présents :

Monsieur Roger Fortin, conseiller;
Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller;
Monsieur Paolo Girard, conseiller
Monsieur Pierre Vallières, conseiller,
Monsieur Robert Van Wijk, conseiller

Siégeant sous la présidence de Monsieur Pierre Chamberland, maire.

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, a informé le directeur général de son retard.

Monsieur Serge Gibeau, directeur général et secrétaire-trésorier est présent.

Madame Brigitte Garceau, directrice générale adjointe et secrétaire-trésorière adjointe est présente.

Le quorum est constaté et l'assemblée est ouverte à 20:00 heures par Monsieur Pierre Chamberland, maire.

2013-02-029

Adoption de l'ordre du jour -

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter l'ordre du jour.

Les membres du Conseil se réservent le droit d'ajouter des items au besoin.

2013-02-030

Adoption du procès-verbal de séance ordinaire du 15 janvier 2013

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 15 janvier 2013.

2013-02-031

Adoption du procès-verbal de séance extraordinaire du 22 janvier 2013 -

Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 22 janvier 2013.

2013-02-032

Liste des comptes à payer découlant de mandats ou contrats -

Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser le paiement des comptes découlant de mandats ou résolutions à savoir :

<u>Fournisseurs</u>	<u># Factures</u>	<u>Description</u>	<u>Montant</u>
- Service d'entretien ménager Bouchard	92940	entretien janvier	900.00\$
- Lavery	1199137	mise en demeure / avis juridique	1,038.12\$

- Raymond Chabot Grant Thorton	FAC0779525	budget 2013	1,810.86\$
- Municipalité St-Paul	1308	1 ^{er} vers. quote-part incendies	16,710.96\$
- Municipalité St-Paul	1309	1 ^{er} vers. quote-part 1 ^{er} intervenants	998.48\$
- Copicom	164089	copies noir / blanc et couleur	948.54\$
- Éducazoo	15951	activité 10 février biblio	896.81\$
- Synergie illuminations	2013352	décoration pour St-Valentin	6,341.24\$
- Solution 2002	1207	panneaux extérieur mural	919.80\$
TOTAL :			30,564.81 \$

2013-02-033

Acceptation des comptes à payer en février 2013 (document 1-A)

CONSIDÉRANT les comptes et factures élaborées au 5 février au montant de 58,739.02\$ le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Monsieur Pierre Vallières, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil d'approuver les comptes et factures du mois de janvier 2013 au montant de 58,739.02\$ à être payés en février 2013, le tout tel qu'il appert au document 1-A joint au présent procès-verbal pour en faire partie intégrante et qu'en conséquence, le secrétaire trésorier soit autorisé à émettre les paiements y relatifs.

2013-02-034

Dépenses du directeur général et/ou du maire –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'accepter les dépenses effectuées par le directeur général ou le maire au montant de 214.43\$ à savoir :

<u>Nom Fournisseur</u>	<u>Raison</u>	<u>Montant</u>
Master Card		
- Quincaillerie Fleury	matériel pour pancarte Festival	23.54\$
- IGA	crème, café, sucre	23.26\$
- PayPal	encre imprimante laser biblio	78.07\$
- Cartouches Certifiées	encre imprimante laser	89.56\$
- AS Hanging Systems	fournitures pour accrochage tableau	À VENIR

2013-02-035

Certificat de disponibilité des fonds du secrétaire-trésorier –

Le secrétaire-trésorier fait lecture du certificat de disponibilité des fonds de la municipalité et le certificat est déposé.

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du certificat de disponibilité des fonds déposé par le secrétaire-trésorier.

Je, soussigné, certifie par les présentes que des crédits sont pour acquitter la liste de comptes approuvés et à payer.

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier

PÉRIODE DE QUESTIONS

- 2013-02-036 Souper des bénévoles –
Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de tenir le souper annuel des bénévoles le 15 mars 2013 à l'Érablière de Saint-Valentin.
- 2013-02-037 Ristourne MMQ –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre de la MMQ confirmant qu'une ristourne de 1,033.00\$ sera versée à la Municipalité.
- 2013-02-038 Acceptation des travaux donnant droit à la subvention dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local : reprofilage de fossé rang Pir-Vir;
Il est proposé par Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil :
- d'approuver les dépenses pour les travaux de reprofilage de fossé dans le rang Pir-Vir effectués par Transport Alain Grégoire Inc. au coût total de 15,746.06\$ donnant droit à une subvention de 12,852.00\$ dans le cadre du programme d'aide à l'amélioration du réseau routier local;
 - de reconnaître que les travaux ont été exécutés conformément au contrat attribué par la Municipalité dans le rang Pir-Vir, dont la gestion incombe à la Municipalité;
 - de transmettre la présente au Ministère des Transports accompagnée des pièces justificatives requises.
- 2013-02-039 Réseau Biblio de la Montérégie : tarification pour l'année 2013 –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil d'autoriser le paiement de la tarification pour l'année 2013 du Réseau Biblio de la Montérégie au montant de 2,357.14\$.
- 2013-02-040 Réseau Biblio de la Montérégie : nomination du représentant désigné –
Sur la proposition de Monsieur Robert Van Wijk, conseiller, il est résolu à l'unanimité du conseil de nommer Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, à titre de représentant désigné de la Municipalité auprès du Réseau Biblio de la Montérégie.
- 2013-02-041 Correspondance –
Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la correspondance suivante :
- Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix re indexation du salaire du personnel du service incendie pour l'année 2013;
 - MTQ re demande de travaux à l'intersection du chemin 4^{ième} et rang Pir Vir;
 - MTQ re ponts sur le territoire de la Municipalité.
- 2013-02-041-1 MAMROT : règlement numéro 420 –
Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt de la lettre daté du 31 janvier 2013 qui approuve le règlement 420, modifiant le règlement 363 décrétant un emprunt de

3,036,626.72\$ pour l'exécution de travaux de construction d'un système de collecte et de traitement des eaux usées dans le noyau villageois en abrogeant l'article 4 relatif à la clause de taxation et en le remplaçant par les articles 4.1 relatif à la clause et de taxation et 4.2 relatif au paiement comptant.

2013-02-042

Emplois d'été étudiants – autorisation de formuler une demande –
CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin a comme objectif d'embaucher des étudiants pendant l'été 2013 en vue de leur faciliter un premier emploi et de les aider en vue de leur intégration future sur le marché du travail.

EN CONSÉQUENCE il est proposé par Monsieur Paolo Girard, conseiller, et résolu à l'unanimité :

QUE le Conseil de la Municipalité de Saint-Valentin autorise la demande à Emplois d'été Canada de deux (2) préposés aux travaux d'été :

QUE le maire, Monsieur Pierre Chamberland, et le secrétaire-trésorier, Monsieur Serge Gibeau, soient autorisés à signer pour et au nom de la Municipalité la demande, les demandes de remboursement et tout autre document relatif au programme;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin certifie que les emplois proposés favorisent la création d'emplois additionnels et correspondent à des priorités locales;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin accepte la responsabilité de se conformer aux exigences de ce programme et s'engage à fournir une expérience de qualité aux étudiants en vue de les aider à s'intégrer sur le marché du travail et à leur fournir une expérience liée à la carrière;

QUE la Municipalité de Saint-Valentin déclare et garantit que :

- (a) Les employés ne provoquent le déplacement d'aucun employé ou travailleur bénévole actuel, ni ne remplacent un employé mis à pied, absent par suite d'un conflit collectif ou en congé;
- (b) Les emplois demandés sont des emplois de 40 heures/semaine chacun et d'une durée de neuf (9) semaines consécutives pour les postes demandés;
- (c) Les emplois ne sont pas des emplois pour lesquels une autre contribution gouvernementale est reçue ou demandée;
- (d) Les emplois ne peuvent être offerts sans l'aide financière du présent programme;
- (e) Les emplois seront exercés conformément à toutes les lois fédérales et provinciales en vigueur.

2013-02-043

Remplacement ou modification des règlements RM

Monsieur Serge Gibeau, directeur général, dépose les 9 projets de règlement visant à remplacer ou modifier les règlements RM actuels à chaque membre Conseil.

2013-02-043-1

Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 220 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 220 relatif au colportage et à la sollicitation.

2013-02-043-2 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 460 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 460 relatif à la paix publique.

2013-02-043-3 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 330 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 330 relatif à la circulation et au stationnement.

2013-02-043-4 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 410 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 410 relatif aux animaux.

2013-02-043-5 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 420 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 420 relatif au bruit.

2013-02-043-6 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 440 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 440 relatif aux imprimés érotiques.

2013-02-043-7 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 110 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 110 relatif aux systèmes d'alarme.

2013-02-043-8 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 480 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 480 relatif aux salles d'amusement.

2013-02-043-9 Avis de motion re modification ou remplacement du règlement RM 499 –

Monsieur le conseiller Roger Fortin donne avis qu'il présentera ou fera présenter lors d'une prochaine séance du Conseil un

règlement pour modifier ou remplacer le règlement RM 499 relatif à autoriser les agents de la paix de la Sureté du Québec à émettre des constats et à initier des poursuites au nom de la Municipalité.

2013-02-044

Consultation-plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016 : commission scolaire des Hautes-Rivières-
Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de constater le dépôt du plan triennal de répartition et de destination des immeubles 2013-2016 de la Commission scolaire des Hautes-Rivières.

2013-02-045

Demande du Centre de Femmes du Haut-Richelieu –
Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de ne pas donner suite à la demande du Centre de Femmes du Haut-Richelieu dans le cadre de sa campagne annuelle de souscription.

2013-02-046

Adoption du rapport annuel AN 1- schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie –

ATTENDU que le schéma de couverture de risques de la MRC du Haut-Richelieu est entré en vigueur le 22 juillet 2010;

ATTENDU que chaque municipalité doit produire un rapport annuel, tel que prescrit par l'article 35 de la *Loi sur la sécurité incendie*;

ATTENDU que le ministère de la Sécurité publique a fourni un fichier Excel pour faciliter la rédaction et la compilation de la mise en œuvre du schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie. Ce fichier comporte trois (3) onglets soit : PMO (plan de mise en œuvre), IP (indicateur de performance) et GRAPH (indicateur de performance sous forme de graphique);

ATTENDU que le rapport annuel AN 1 (22 juillet 2010 au 21 juillet 2011) a été complété par le directeur du service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Paul-de-l'Île-aux-Noix; cette dernière desservant la Municipalité de Saint-Valentin en vertu d'une entente intermunicipale;

ATTENDU que la municipalité de Saint-Valentin a pris connaissance du rapport d'activités annuel an 1.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Joaquim Rodrigues, conseiller, et résolu à l'unanimité du Conseil:

Que la municipalité de Saint-Valentin adopte le rapport d'activités annuel an 1 en lien avec le Schéma de couverture de risques en matière de sécurité incendie et autorise à le transmettre à la MRC du Haut-Richelieu. Cette dernière consolidera l'ensemble des rapports annuels des municipalités de la MRC et le transmettra par la suite au ministère de la Sécurité publique.

2013-02-047

Autorisation d'appel d'offres pour l'entretien du réseau d'égout –
Sur la proposition de Monsieur Joaquim Rodrigues, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser Monsieur Serge Gibeau, directeur général à demander des appel d'offres pour l'entretien du système de traitement des eaux usées.

2013-02-048

Systeme d'accrochage d'œuvres d'art –

Sur la proposition de Monsieur Paolo Girard, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil d'autoriser l'achat d'un système de support d'œuvres d'art à installer dans le corridor.

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller prend son siège à 20 heures 25 minutes.

PÉRIODE DE QUESTION

Une citoyenne s'informe de la position du conseil relativement à une activité autochtone qui serait organisée sur le territoire municipal durant le Festival de la Saint-Valentin.

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, déclare qu'il a un intérêt personnel dans cette situation et quitte son siège.

2013-02-049

Autorisation de prendre les mesures appropriées pour assurer la protection de l'intégrité de la Municipalité –

CONSIDERANT QU' une activité autochtone est prévue sur le territoire de la Municipalité durant la période du Festival de la Saint-Valentin;

CONSIDERANT QUE cette activité autochtone n'est pas parrainée par la Municipalité ou par la Corporation du Festival de la Saint-Valentin;

CONSIDERANT QUE le Conseil juge qu'il est nécessaire de s'assurer d'éviter que cette activité ne soit perçue comme une activité faisant partie de la programmation du Festival de la Saint-Valentin et/ou parrainée par la Municipalité;

CONSIDERANT QUE le Conseil est d'avis qu'il y a lieu de prendre les mesures appropriées pour assurer l'intégrité de la Municipalité;

EN CONSEQUENCE il est dûment proposé et résolu à l'unanimité des membres du Conseil :

- d'autoriser le maire et la direction générale à retenir les services d'une firme spécialisée en communication et/ou de tous autres services professionnels pour assurer la protection de l'intégrité de la Municipalité;
- que tous les membres du Conseil et du personnel municipal ne fassent aucun commentaire public relativement à cette activité autochtone.

Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, reprend son siège.

2013-02-050

Décret du 11 février « Jour du Japon » -

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin entretient depuis 1997 des liens d'amitié avec le Japon par son jumelage avec la Municipalité de Mimasaka;

CONSIDERANT QUE le 11 février coïncide avec l'anniversaire de l'État japonais, le *Kenkoku Kinenbi*;

CONSIDERANT QUE la Municipalité de Saint-Valentin souhaite maintenir voir même accentuer ses liens d'amitié avec le Japon et par conséquent avec la communauté nippone de la région de Montréal en particulier.

EN CONSEQUENCE sur la proposition de Monsieur Luc Van Velzen, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de décréter le 11 février « Journée du Japon » dans la Municipalité Saint-Valentin.

2013-02-051

Levée de la séance ordinaire –

Sur la proposition de Monsieur Roger Fortin, conseiller, il est résolu à l'unanimité du Conseil de lever la séance ordinaire à 20:30 heures.

Je, Pierre Chamberland, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par moi des résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du Code municipal.

Pierre Chamberland
Maire

Serge Gibeau
Secrétaire-trésorier